

Pas de rentrée en présentiel pour les 5^e et 6^e de Waha

Tous les cours seront en distanciel

A lors que, selon les directives officielles, les élèves du troisième cycle secondaire devraient ce lundi rentrer à l'école en mode hybride – 50 % présentiel, 50 % en distanciel – ce ne sera pas le cas au Lycée de Waha. Dans cette école qui dépend de la Ville de Liège, les élèves de 5^e et 6^e auront en effet 100 % de cours à distance. Une décision contre laquelle s'insurge la députée liégeoise Diana Nikolic.

« Afin de limiter le plus possible les déplacements à Liège et de garantir la distanciation sociale dans les établissements scolaires dont il a la charge, le Collège communal a décidé que les cours au 3^e degré ne se donneront plus uniquement qu'à distance, tel que c'est déjà le cas pour les universités et les hautes écoles. Les professeurs seront donc disponibles pour les élèves via la plateforme numérique Podio aux heures où ils devaient normalement donner cours en présentiel. Les élèves doivent donc tous se connecter. »

Le message transmis aux parents d'élèves par la direction du Lycée de Waha est clair : ici, pas de rentrée en présentiel ce lundi pour les élèves de 5^e et 6^e secondaires. Une décision qui fait bondir la députée, et par ailleurs cheffe du groupe MR au conseil communal de Liège, Diana Nikolic.

« Ça ne respecte pas la circulaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles ni la décision du comité de concertation, estime-t-elle. Pour éviter le décrochage scolaire, les autorités disent



© S. Kip

bien qu'il faut un minimum de présentiel. Or, ici, ce sera pas le cas.» Et, si on en croit le mail dressé aux parents d'élèves, cet enseignement 100 % distanciel sera de mise pour cinq semaines, soit jusqu'aux vacances de Noël. « Mais ça ne plaît à personne, tonne Diana Nikolic. J'ai été contactée par des parents, mais aussi par des professeurs. Je vais donc déposer une interpellation au collège communal, et une question à la Fédération Wallonie-Bruxelles. J'ai eu des contacts avec des bourgmestres et des échevins d'autres communes et, partout, on suit les directives de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Je ne voudrais donc pas qu'il y ait encore des élèves pénalisés à Liège par rapport à ce qui se fait ailleurs. »

D'autant que la question se pose également pour les autres établissements secondaires qui dépendent de la Ville de Liège. « On me dit que ce serait le cas aussi à Saucy, termine la députée liégeoise, mais je n'en ai pas eu confirmation. »

GEOFFREY WOLFF



La Meuse - Basse Meuse 16/11/2020, pages 10 & 11

Tous droits réservés. Réutilisation et reproduction uniquement avec l'autorisation de l'éditeur de La Meuse - Basse Meuse

